

Rencontre des gestionnaires en
dépendance et itinérance,
Sous-groupe de travail COVID-19 avec
l'Équipe de soutien clinique et organisationnel en
dépendance et itinérance

L'ajustement des critères d'accès et
l'adaptation des services en
dépendance et itinérance en période
de pandémie

Avec la participation de:

- **Frédéric Keck**, Adjoint à la direction Santé mentale et dépendance, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- **Luc Boissonneault**, Agent de planification, programmation et recherche, Direction Santé mentale, dépendance et jeunesse, CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- **Annie Larouche**, Professionnelle de recherche spécialisée en itinérance, Équipe de soutien clinique et organisationnel en dépendance et itinérance, IUD.
- **Dre Marie-Ève Goyer**, Directrice scientifique, Équipe de soutien clinique et organisationnel en dépendance et itinérance (IUD),
- **Karine Hudon**, Coordinatrice, Équipe de soutien clinique et organisationnel en dépendance et itinérance, IUD

Plan de la présentation

1. Mot de bienvenue et fonctionnement de la rencontre
2. Mise en contexte
3. Comment ajuster les critères d'accès aux services en période de pandémie à partir de quelques exemples concrets :
 - L'exemple de la Capitale-Nationale
 - L'exemple du Saguenay-Lac St-Jean
4. Présentation de l'outil soutenant la tolérance de la consommation de SPA en unité d'isolement

Objectifs de la présentation

- 1) Identifier des pistes de solution et des moyens concrets visant à diminuer les barrières d'accès et à adapter les services destinés aux personnes en situation d'itinérance et à celles présentant des enjeux en lien avec la consommation de substances psychoactives (SPA) en période de pandémie.
- 2) Proposer un outil encadrant la tolérance de la consommation de SPA en unité d'isolement pour personnes en situation d'itinérance et pouvant s'appliquer à d'autres milieux afin de favoriser l'accueil et la sécurité des personnes.



Mise en contexte

Contexte

- ↑ de la précarité chez plusieurs personnes et de la visibilité de cette précarité
- ↑ des risques pour les personnes utilisatrices de SPA (syndémie)
- Fragilité du système de support
- Changements fréquents dans l'offre et l'organisation de services
- Épuisement des ressources (2^e vague)
- Collaborations variables entre partenaires
- Le tout accentué par les enjeux pré-pandémie

“La pandémie de la COVID-19 nous rappelle avec force qu’un logement pour tous est un enjeu de santé publique et de droits de la personne. Un logement sécuritaire et stable est la première ligne de défense contre la COVID-19” (ICRAS).

Références pour adapter les critères et les approches pour les services en dépendance et itinérance pendant la pandémie de la COVID-19

[COVID-19 et les approches favorisant l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des personnes en situation de vulnérabilité](#), INESSS août 2020

[Soutenir les personnes utilisatrices de substances dans les centres d'accueil pendant la pandémie de la COVID-19 - Guide pratique National](#), ICRAS mai 2020

Éléments clés en unités d'isolement et les ressources d'hébergement en itinérance par l'ICRAS*


- ✓ Reconnaître que la consommation de SPA se produira en dépit des lois, des règlements et du contexte:
 - NE PAS EXCLURE les personnes utilisatrices de SPA;
 - Adapter des pratiques de RDM au lieu de prôner l'abstinence à tout prix.
- ✓ Intégrer ou soutenir les stratégies tolérant la consommation active de SPA et permettant aux personnes de se protéger, telles que:
 - services de consommation supervisée;
 - traitement des troubles liés à l'utilisation de substances (TLUS) et mesures pertinentes de soutien;
 - programme de gestion de la consommation de l'alcool;
 - pharmacothérapie de remplacement.

* Initiative canadienne de recherche sur l'abus de substances

Éléments clés, suite

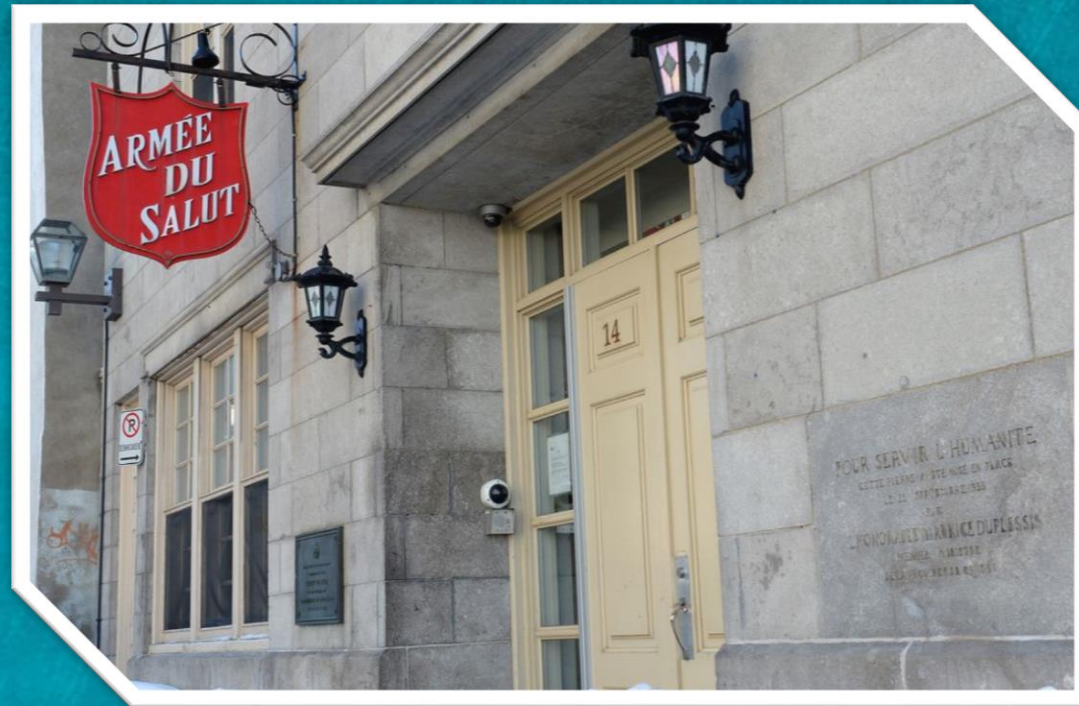
- ✓ S'assurer que les personnes reçoivent l'aide nécessaire pour accéder aux soins en fonction de leurs propres besoins et objectifs.
- ✓ Offrir des interventions psychosociales et de soutien de façon systématique.
- ✓ Prolonger le soutien à toute personne recevant un traitement pour un TLUS, une pharmacothérapie de remplacement, et/ou une intervention de gestion de la consommation d'alcool après son départ de la ressource d'hébergement ou de l'unité d'isolement.

[Soutien les personnes utilisatrices de substances dans les centres d'accueil pendant la pandémie de la COVID-19, ICRAS, 17 mai 2020.](#)



Comment ajuster les critères
d'accès aux services en
période de pandémie à partir
de quelques exemples
concrets

AJUSTEMENTS DE L'OFFRE DE SERVICE EN ITINÉRANCE EN CONTEXTE COVID-19



**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale**

Québec  
 

Situation pré-covid

- Les modalités de consultation
- Les services mis en place
- Les particularités des relations intersectorielles

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale*

Québec 

Le choc COVID

- Précarité de l'offre de service communautaire
- La mise à contribution de l'équipe de liaison CIUSSS
- L'ouverture d'un centre de convalescence adapté

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale*

Québec 

L'expérience du Centre de convalescence

- Initialement, un projet mixte
- Principaux constats liés à l'opération du site
- Le «clash» des approches

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale*

Québec 

Sur le long terme...

- Les enjeux rencontrés
- Les leçons retenues
- La projection des services souhaités

- Le Rôle CIUSSS...

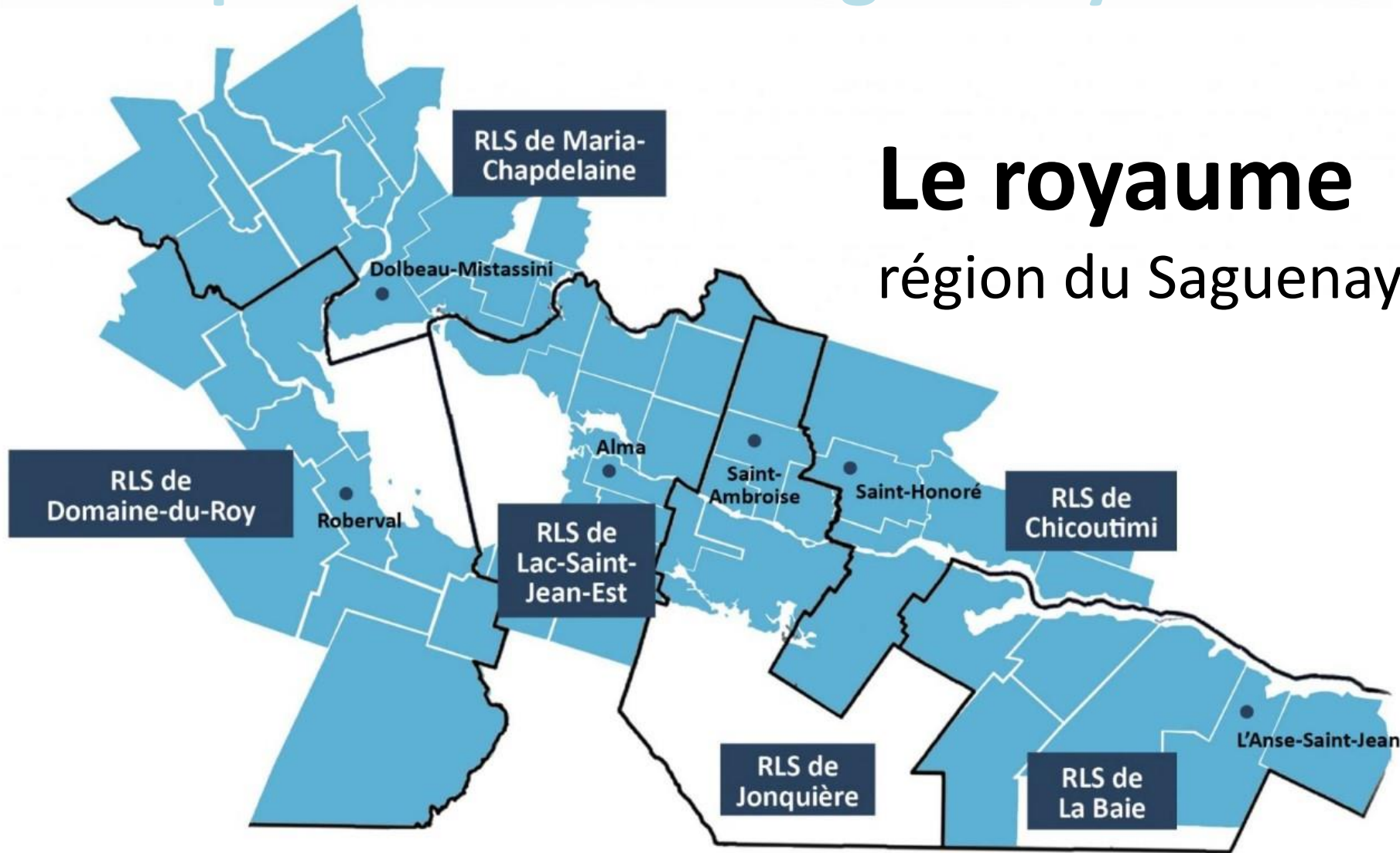
*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale*

Québec 



Échange

La pandémie au Saguenay-Lac-Saint-Jean



Le royaume région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay–
Lac-Saint-Jean

Québec 

Portrait des organismes communautaires qui interviennent en itinérance

- 5 boîtes de travail de rue dont 3 ont des ententes dans le cadre de VCS.
- 1 centre d'hébergement de transition pour hommes (35 places dont 3 lits de type refuge (divans) / 25 places après mesure de distanciation).
- 2 centres pour femmes en difficulté.
- 1 RHD.
- 2 appartements supervisés.
- Lits de crise 7 jours en santé mentale (1/RLS).
- 7 organismes qui font du SRA.
- Fonds d'urgence disponible seulement à Saguenay.

Initiatives et modalités 1^{re} vague

Problématiques vécues	Solutions	Processus de résolution de problème
<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux toilettes et à l'eau jusqu'au déconfinement de juin (froid et chaleur accablante). • Clientèle qui ne suit pas les règles de confinement et le personnel menaçait de démissionner. • Communication sur les mesures à mettre en place et la littératie de l'information dédiée à la clientèle. • Fermeture des soupes populaires ou passage aux « <i>take out</i> ». • Changement de paradigme à opérer « protéger la ressource de ses employés ». 	<p>Régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une zone chaude. • Accompagnement et soutien individualisé des ressources. • Avoir des rencontres avec les organisateurs communautaires des RLS. <p>Ville de Saguenay (communauté désignée) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre des toilettes chimiques. • Ouvrir un refuge d'urgence à bas seuil (haute tolérance) 22 h à 7 h. • Bonification du fonds d'urgence. <p>3 RLS du Lac-Saint-Jean (ruraux et éloignés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des fonds d'urgence administrés par les boîtes de travail de rue. 	<p>Mise en commun des ressources de chacun.</p>
		<p>Obstacles rencontrés et comment ils ont été dénoués</p>
		<p>Les RLS ne nous adressaient pas toujours les problèmes vécus.</p>

Initiatives et modalités 2^e vague

Problématiques vécues	Solutions	Défis à venir
<p>Accès aux toilettes et à l'eau.</p> <p>Clientèle qui ne suit pas les règles de confinement.</p> <p>La littératie de l'information dédiée à la clientèle.</p> <p>Passage aux « <i>take out</i> » des soupes populaires et arrivée du froid.</p> <p>Congé de Noël.</p> <p>Transport des cas de COVID+.</p> <p>Éclosion dans une ressource d'hébergement ou d'alimentation.</p> <p>Accès aux technologies pour la téléconsultation.</p>	<p>Régionales :</p> <p>Maintien d'une zone chaude avec augmentation des interventions de proximité.</p> <p>Rencontre hebdomadaire de 60 min avec les 20 acteurs les plus significatifs.</p> <p>Postes informatiques de téléconsultation dans plusieurs organismes à partir de fiduciaires.</p> <p>Partage des outils développés.</p> <p>Création d'une brigade communautaire.</p> <p>Ville de Saguenay (communauté désignée):</p> <p>Mettre des toilettes chimiques.</p> <p>Maintien du refuge d'urgence à bas seuil (haute tolérance) 22 h à 7 h.</p> <p>Bonification du fonds d'urgence.</p> <p>Ouverture d'un centre de jour.</p> <p>3 RLS du Lac-Saint-Jean :</p> <p>Maintien des fonds d'urgence administrés par les boîtes de travail de rue.</p>	<p>Noël et les grands froids.</p> <p>Prévoir l'inconnu.</p>



Échange

Outil organisationnel soutenant la tolérance de la consommation de SPA en unité d'isolement

CONTEXTE

Continuum de l'accès et de l'adaptation des services aux personnes vulnérables présentant un TUS

Abstinence
requis

Tolérance de
l'intoxication

**Tolérance de la
consommation
sur place**

Supervision de la
consommation

Gestion de la
consommation

Approvisionnement
plus sécuritaire /
pharmaco-thérapie
de remplacement

- ✓ Favoriser le dépistage et l'adhésion aux directives d'isolement.
- ✓ Nécessité d'isoler des personnes ayant besoin de consommer.
- ✓ Mettre en place un cadre permettant de réduire les risques associés.

➤ **Contexte exceptionnel → mesures exceptionnelles**

Outil soutenant la tolérance de la consommation de SPA

Objectif

Fournir des conseils et des outils afin de **réduire les risques** auxquels les personnes utilisatrices de SPA sont exposées dans le cadre d'une unité d'isolement où la consommation est tolérée.

Principes directeurs

- Héberger toute personne en situation d'itinérance qui se fait dépister ou qui reçoit un résultat positif.
- Fournir aux personnes les moyens de suivre les directives d'isolement.
- Soutenir les personnes utilisatrices de SPA, tout en freinant la propagation de la COVID-19.
- Adapter les mesures de réduction des risques.

Outil soutenant la tolérance de la consommation de SPA

- ❑ Procédures:
 - Accueil (questionnaire, code de vie)
 - Gestion des médicaments
 - Gestion des fumeurs
- ❑ Mesures pour favoriser la sécurité des personnes qui consomment des SPA
- ❑ Approvisionnement
- ❑ Formation
- ❑ Protocoles :
 - Prise en charge de surdose et utilisation de la naloxone dans la communauté en contexte de COVID-19
 - Protocole de réanimation simplifié de la COVID-19 à l'intention des milieux de vie et de soins prenant en charge des usagers hors des hôpitaux



Échange

Club de lecture – nos recommandations

BC Centre on Substance Use and Canadian Institute for Substance Use Research, [*Operational Guidance for Implementation of Managed Alcohol for Vulnerable Populations*](#), septembre 2020.

Pottie, K. Kendall, C. E., Aubry, T. et al. «[Lignes directrices de pratique clinique pour les personnes sans-abri, logées précairement, ou ayant connu l'itinérance.](#)» *Journal de l'Association médicale Canadienne*, Oct 2020, 192 (41) 17 p.



MERCI

Prochaine rencontre le 7 décembre de 9:00 à 10:30
Situation des surdoses et pratiques novatrices au
Québec

L'Équipe de soutien clinique et organisationnel en
dépendance et itinérance

Téléphone ou textos: 514 863-7234

Courriel:

soutien.dependance.itinerance.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Site web: <http://dependanceitinerance.ca/>